



Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 4137 du 26 mai 2026 de l'honorable Député Monsieur Mars Di Bartolomeo.

- Est-ce que, entre-temps, le projet vers la gratuité totale des préservatifs a progressé et dans quels délais ce projet deviendra-t-il réalité ?

Actuellement, un groupe de travail prépare les différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet en 2027 avec les partenaires de terrain concernés. Les crédits budgétaires nécessaires, d'un montant de 805 168 euros, sont inscrits à l'article 17.01.42.001 - Participation aux programmes de médecine préventive dans le cadre de l'article 17 du Code de la sécurité sociale dans le cadre des demandes de crédit pour le projet de budget de l'année 2027.

- Madame la ministre peut-elle fournir les statistiques sur l'évolution des infections sexuellement transmissibles pour les dernières cinq années ?

Sur la période 2021 à 2025, l'évolution des données de surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST) au Luxembourg montre des tendances variables selon les infections.

Nombre de cas de MST	2021	2022	2023	2024	2025
Chlamydieuse	1144	1530	1635	1619	1554
Gonorrhée	419	475	606	689	469
VIH	51	68	55	39	37
Syphilis	135	95	109	147	165
Hépatite B	158	187	241	253	201

Nombre absolu de cas annuel pour les principales maladies sexuellement transmissibles (MST), Luxembourg, 2021-2025

Luxembourg, le 29 juin 2026

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez